

MUNICIPALITÉ DE LACOLLE
MRC DU HAUT-RICHELIEU
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Lacolle tenue le jeudi 16 décembre 2021 à 18 heures 30
à l'hôtel de ville situé au 1, rue de l'Église Sud, Lacolle.

Sont présents le maire et les conseillers, conseillères :

Jacques Lemaistre-Caron, maire

Monsieur Patrice Deneault, poste no.1 Monsieur Martin Farrar-Deguire poste no 2
Madame Suzanne Lacroix, poste no. 3 Madame Nancy Sorel, poste no 4
Monsieur David Arsenault, siège no 5 Monsieur Éric Barrière, poste no 6

Est également présent : Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-
trésorier.

Le maire Jacques Lemaistre-Caron préside la séance. Le quorum est constaté.

1. **PRÉSENCE DES MEMEBRE DU CONSEIL**

2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Patrice Deneault,

APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Suzanne Lacroix,

ET RÉSOLU : UNANIMEMENT par les membres du conseil,

**QU'à 18h30, le maire Jacques Lemaistre-Caron, déclare la séance
ouverte.**

2021-12-344

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Avis de convocation

Adoption du budget 2022
et du Plan Triennal d'Immobilisations

Madame,
Monsieur,

Par la présente, vous êtes convoqués à la séance extraordinaire du conseil
municipal de Lacolle qui se tiendra le jeudi 16 décembre 2021, à 18h30
dans la salle du Conseil, sis au 1, rue de l'Église-Sud, à Lacolle. Cette
séance portera exclusivement sur l'adoption du budget 2022 et de
l'adoption du Plan Triennal d'Immobilisations.

Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour. Veuillez prendre note
que le sujet abordé sera l'adoption du budget 2022 et seulement des
questions se rapportant à ce sujet seront discutés.

Étant donné la portée des décisions qui seront prises lors de cette réunion,
votre présence est vivement souhaitée.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

ORDRE DU JOUR

- 1- Présence des membres;
- 2- Ouverture de la séance extraordinaire;
- 3- Adoption de l'ordre du jour;
- 4- Adoption du budget 2022;
- 5- Adoption du plan triennal d'immobilisations pou 2022-2023 et 2024;
- 6- Période de questions;
- 7- Clôture de la séance.

Donné à Lacolle ce 8 décembre 2021

Le directeur général/greffier-trésorier
Jean-Pierre Cayer, g.m.a.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Suzanne Lacroix,

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller David Arseneault,

ET RÉSOLU : UNANIMEMENT par les membres du conseil,

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté à l'assemblée du conseil municipal du 16 décembre 2021, aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

ADOPTÉE

4- ADOPTION DU BUDGET

2021-12-369

ADOPTION DU BUDGET 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Nancy Sorel,

APPUYÉ PAR : Monsieur Martin Farrar-Deguire,

D'approuver le BUDGET 2022, tel que présenté par Monsieur le maire en séance tenante, et qui se décrit comme suit :

MUNICIPALITÉ DE LACOLLE				1
				Adopté le 16-12-2021
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022				
	Réel 2020	Budget 2021	final 2022	
REVENUS				
FONCTIONNEMENT				
Taxes	3 449 033	\$ 3 481 472	\$ 3 622 942	
Compensations tenant lieu de taxes	39 673	36 000	36 000	
Transfert - fonctionnement	362 089	117 258	126 981	
Services rendus	231 699	165 617	168 160	
Imposition de droits	208 089	97 000	243 951	
Amendes et pénalités	20 948	15 000	15 000	
Intérêts	6 169	15 000	15 000	
Autres revenus	38 491	14 500	14 500	
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 356 192	3 941 847	4 242 534	
INVESTISSEMENTS				
Transfert - Investissement	66 441	286 100	400 000	
Imposition de droits	-	250 000	-	
Financement et appropriation surplus - invest.	257 709	1 540 000	350 000	
Financement des immos en cours	21 381			
TOTAL INVESTISSEMENT	345 531	2 076 100	750 000	
Appropriation du surplus - équilibre budgétaire	-	171 020	405 000	
TOTAL REVENUS ET AFFECTATIONS	4 701 723	6 188 967	5 397 534	
DÉPENSES				
Administration générale	797 270	921 529	1 021 770	
Sécurité publique	644 860	711 802	751 438	
Transport	840 945	995 370	1 067 904	
Hygiène du milieu	864 598	937 939	1 049 965	
Santé et bien-être	(465)	-	-	
Urbanisme et mise en valeur	141 647	203 114	169 650	
Loisirs et culture	176 710	284 637	349 987	
Frais de financement	65 308	61 827	56 500	
Amortissement	624 013	-	-	
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	4 154 886	4 116 218	4 467 214	
Immobilisations	345 531	2 214 000	844 278	
Remboursement de capital emprunt	227 766	252 300	278 486	
Conciliation fiscales	(568 690)	(393 551)	(192 444)	
TOTAL IMMOS, DETTES ET CONCIL FIS C.	4 607	2 072 749	930 320	
TOTAL DÉPENSES ET CONCIL FISCALE	4 159 493	6 188 967	5 397 534	
	542 230	0	-	

Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

ADOPTÉE

2021-12-370

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2022-2023-2024

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller David Arseneault,

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Éric Barrière,

D'approuver le plan triennal d'immobilisations (PTI) pour 2022-2023-2024 tel que décrit :

Prévisions budgétaires - Exercice se terminant le 31 décembre 2022						
Lacolle						
Plan triennal d'immobilisations						
	2022		2023		2024	
	Montant	Financement	Montant	Financement	Montant	Financement
Administration						
Hotel de ville/modification du chauffage vers l'éco énergétique	25 000 \$	Fonds général/aide financière Hydro Québec	75 000 \$	Fonds général	50 000 \$	Fonds général
TOTAL	25 000 \$		75 000 \$		50 000 \$	
Sécurité Publique						
Génératrice Hotel de ville	45 000 \$	Programme PRABAM				
Achat d'un camion autopompe/citerne	300 000 \$	Emprunt à long terme (10 ans)				
Caserne de pompiers	25 000 \$	Fonds général	2 000 000 \$	Emprunt à long terme/subvention	50 000 \$	Financement
Achat d'équipement de désincarcération pour équipements lourds	50 000 \$		50 000 \$			
Achat d'appareils APRIA (appareils respiratoires)			150 000 \$	Fonds général		
TOTAL	420 000 \$		2 200 000 \$		50 000 \$	
Voirie/urbanisme						
Parc Industriel	1 200 000 \$	Emprunt à long terme	4 000 000 \$	Emprunt à long terme	500 000 \$	Emprunt à long terme
Rétrocaveuse/équipement	15 000 \$	Fonds général	25 000 \$	Fonds général	35 000 \$	Fonds général
Camionnette/remorque	70 000 \$	Emprunt	60 000 \$	Financement	60 000 \$	Financement
Pont de la 223	200 000 \$	Entente avec le MTQ				
Panneaux pédagogiques			20 000 \$	Fonds général		
Achat d'un terrain pour les Habitations Lacolle/Beaujeu	200 000 \$	Emprunt à long terme				
Rue et Montée Van Vliet	800 000 \$	Emprunt à long terme				
Asphaltage et réparations des routes et rues municipales	250 000 \$	Fonds général	250 000 \$	Fonds général	250 000 \$	Fonds général
TOTAL	2 735 000 \$		4 355 000 \$		845 000 \$	
Traitement des eaux usées et eau potable						
Vidange des étangs aérés No.1 et 2	150 000 \$	Fonds général	200 000 \$	Fonds général	200 000 \$	Fonds général
Génératrices aux stations Van Vliet et McGee	100 000 \$	Programme PRABAM				
Mise à niveau des équipements	1 250 000 \$	Programmes TECQ/PRIMEAU/FIMEAU	2 500 000 \$	Programmes PRIMEAU/FMEAU	1 500 000 \$	Programmes PRIMEAU/FMEAU
Gainage du réseau d'aqueduc	750 000 \$	Financement à long terme				
TOTAL	2 250 000 \$		2 700 000 \$		1 700 000 \$	
Sports/Loisirs/Cultures						
Terrain de soccer (filets)	30 000 \$	Fonds général				
Patinoire	150 000 \$	Fonds général et aide financière	50 000 \$	Fonds général	300 000 \$	Emprunt à long terme
Nouveaux équipements aux parcs des Loisirs et Beaujeu	664 000 \$	Emprunt et aide financière de 440 000 \$ gouvernementales	50 000 \$	Fonds général	50 000 \$	Fonds général
Relocalisation de la bibliothèque municipale	100 000 \$	Fonds général/aide gouvernementale	75 000 \$	Emprunt à long terme/aide gouvernementale		
Chauffage du Centre Léodore-Ryan (étude du bâtiment)	50 000 \$	Fonds général	100 000 \$	Aide financière	250 000 \$	Emprunt long terme - finition du plancher
Marina Rose des Vents	1 500 000 \$					
		Aide financière, financement à long terme				
TOTAL	2 494 000 \$		275 000 \$		600 000 \$	
GRAND TOTAL	7 924 000 \$		9 330 000 \$		3 195 000 \$	
<p>Le conseil d'une municipalité locale doit, à chaque année, adopter un Programme des immobilisations retenues pour les trois exercices</p> <p>Utilité:</p> <p>La programmation des dépenses en immobilisations par un organisme municipal vise les objectifs suivants :</p> <p>Lui fournir un outil de planification des investissements compte tenu de ses priorités de développement et des ressources financières dont il dispose;</p> <p>Lui permettre d'évaluer l'incidence financière des projets sur les budgets annuels futurs</p> <p>Lui permettre d'élaborer son calendrier de réalisation des règlements d'emprunt tout en l'aidant à connaître ses besoins de financement.</p> <p>CM (chapitre C-27.1) articles 953.1, 955 à 957.</p>						

Adoptée à l'unanimité par les membres présents du conseil.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS – 18h40

- Questions basées sur certains postes budgétaires;

2021-12-371

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18h55, tous les points de l'ordre du jour ayant été épuisés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Suzanne Lacroix,

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Éric Barrière,

Adoptée à l'unanimité par les membres présents du conseil.

Prochaine séance le **11 JANVIER 2022**

Jacques Lemaistre-Caron
Maire

Jean-Pierre Cayer
Directeur général/greffier-trésorier